

## Projet d'extension des collections du fonds lorrain

Vitalie Gallet, Valentine Michel, Perrine Ritz

### ▶ To cite this version:

Vitalie Gallet, Valentine Michel, Perrine Ritz. Projet d'extension des collections du fonds lorrain. Sciences de l'information et de la communication. 2019. hal-02948896

## HAL Id: hal-02948896 https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02948896v1

Submitted on 25 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



#### **AVERTISSEMENT**

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact: ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

#### LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
<a href="http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\_droi.php">http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\_droi.php</a>
<a href="http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm">http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm</a>



# DOSSIER DE POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Projet d'extension des collections du fonds lorrain : Constitution d'un fonds vidéo dématérialisé – Analyse de l'intérêt, des enjeux et limites du projet



Diplôme Universitaire de préparation aux métiers et concours des bibliothèques

2018 - 2019

# SOMMAIRE

Contextualisation — La Bibliothèque Municipale Classée Stanislas					
Prer	mière Pa	artie	4		
1/	Un fon	ds dédié aux films documentaires en Lorraine	4		
II /	/ Le choix de la dématérialisation				
III /	La qu	estion de la pérennité du fonds dématérialisé	9		
IV /					
Deu	xième F	Partie	11		
1/	La Cor	mmunication	11		
	Α/	Communication interne	11		
	В/	Communication externe	12		
II /	Les An	imations	13		
	Α/	Les animations en direction des scolaires dans le cadre de l'EAC	13		
	R/	Les projections grand public			

## **Contextualisation – La Bibliothèque Municipale Classée Stanislas**

La Bibliothèque Municipale Stanislas, était à l'origine une bibliothèque royale fondée par Stanislas Leszczynski, roi de Pologne et Duc de Lorraine et de Bar, dans le cadre d'une plus-value pour la région au vue de sa future annexion à la France au milieu du XVIIIe siècle. Elle est aujourd'hui une bibliothèque municipale classée. Les BMC sont généralement référées selon trois grands critères tels que la gestion des fonds documentaires appartenant à l'Etat - géré d'ailleurs par du personnel de la fonction publique d'État, ou encore la possession et la conservation de fonds patrimoniaux anciens, et pour certains précieux, mais aussi par le simple fait qu'elles desservent une population importante.

Suite à la fermeture de l'Université de Pont-à-Mousson en 1768, le transfert d'une partie de ses collections à la bibliothèque royale vont offrir l'image que nous en avons actuellement, à savoir les magnifiques boiseries du premier étage. Par la suite, c'est la Révolution Française qui va, petit à petit, établir son statut patrimonial : après les confiscations des biens du clergé des environs, les révolutionnaires se sont retrouvés face à un problème de place, et ont par conséquent fini par entreposer tous ces biens volumineux à la bibliothèque. Ainsi, celle-ci s'est créée véritablement au début du XIXe siècle avec pas moins de vingt mille ouvrages entre ses murs. Depuis 1943, elle est habilitée à recevoir le dépôt légal imprimeur de la Lorraine. Par conséquent, parmi les collections doyennes de ce bâtiment se trouve le fonds lorrain, dépositaire de l'histoire de notre région, et réputé depuis ses débuts pour sa grande richesse, à l'image de l'ambition qu'avait le roi Stanislas de faire de cette bibliothèque un lieu de savoir universel ouvert à tous.

Depuis quelques temps, ce fonds cherche à s'adapter à de nouvelles formes de publications existant sur la région afin de se diversifier et de toucher un public plus large. Pour cela, trois actions ont d'ores et déjà été menées. Tout d'abord la création d'une sélection de 100 romans lorrains pour inclure la fiction romanesque imprimée dans le plan de conservation. Ensuite l'intégration d'un fonds d'albums jeunesse tourné vers la fête de Saint-Nicolas dans le cadre de la candidature de la ville à l'inscription de ces festivités au patrimoine mondial de l'Unesco. Enfin la mise en place d'un fonds de bandes dessinées lorraines permettant de compléter le fonds d'art graphique développé par la bibliothèque Stanislas, tout en amorçant un dialogue avec les artistes locaux concernés qui sont ainsi sensibilisés à la démarche de la bibliothèque et cherchent à y contribuer. Maintenant, il s'agit pour nous de réfléchir à un nouveau plan de conservation mais aussi de diffusion autour d'un autre type de documents susceptibles d'intégrer le fonds lorrain : une collection audiovisuelle d'intérêt local axée sur les films documentaires ainsi que les courts métrages.

Ayant constaté l'aspect tant périssable que précaire qu'aurait la constitution d'un fonds matériel - les supports DVDs, blu-rays et autres pouvant se dégrader sur le long terme - mais aussi le manque de place dont souffre la bibliothèque du fait du dépôt légal, nous nous sommes principalement attaché(e)s à réfléchir à un plan de conservation dématérialisée de ces documents, et d'autre part à leur diffusion par le biais du numérique. Il sera donc fait état dans un premier temps des différents enjeux de l'acquisition de documents dans une perspective de mise à disposition dématérialisée, puis seront abordées les différentes pistes de valorisation que permet cette stratégie.

	`	
		PARTIE
PPFIM	$I \vdash H \vdash$	$P \land P \mid I \mid F$
1 1/1 1/11		1 AN 111
—		. ,

#### I/ Un fonds dédié aux films documentaires en Lorraine

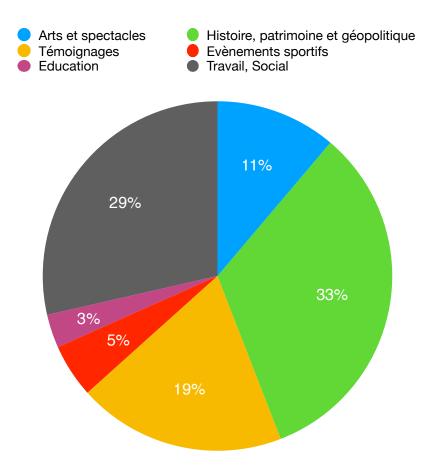
Tout en enrichissant le fonds lorrain, la mise en place d'une plateforme de streaming documentaire permettrait de renouveler l'image de la bibliothèque Stanislas : il est en effet tout aussi important d'élargir l'offre de contenus que le type de supports. Un choix a donc dû être opéré pour des raisons financières. Les films de fiction ont alors été écartés au profit du film documentaire. Il y a deux raisons à cela, d'une part la présence de films de fiction dans les autres bibliothèques du réseau, et d'autre part l'existence d'un travail de recherche et de valorisation via les <u>Bobines de l'Est</u>, site qui répertorie les films de fiction dont l'action se déroule en Lorraine ou dont l'acteur est lorrain. Il s'agissait donc de compléter l'offre déjà disponible et de l'associer à une mise en valeur du genre du film documentaire.

Le film documentaire s'appuie sur des documents existants pour décrire la réalité, ce qui diffère de la fiction puisqu'il cherche à informer le public sur un événement, un lieu ou encore un personnage en particulier par le biais de reconstitutions imagées. Généralement rythmé par une voix-off pour offrir une base narrative à son déroulement, le film documentaire peut tout aussi bien intégrer des interviews, des images d'archives (beaucoup plus réelles qu'une simple reconstitution) ou encore des musiques et sons réarrangés pour l'occasion.

Egalement, nous pourrions dire qu'il s'élabore tel un essai littéraire, avec une problématisation sur un sujet aboutissant finalement sur une résolution. Cela suppose une exploration profonde de la thématique, comme le travail d'investigation qu'effectuerait un journaliste : en définitive, ce genre cinématographique, s'il parait simple, reste très exigeant dans sa réalisation. Les caractéristiques du film documentaire en font donc un média particulièrement adapté à la mise en valeur d'un territoire, de sa géographie et de son histoire. C'est pourquoi il semble pertinent d'intégrer ce genre au fonds lorrain.

En conséquence, afin d'étudier plus en profondeur ce genre cinématographique, nous avons visionné deux films documentaires pour pouvoir affiner par la suite nos critères de sélection concernant la future plate-forme de streaming : *Mai 68, étrange mécanique* réalisé par Jean-Luc Marino et Nicolas Poinsignon, ainsi que *Le complexe de la Salamandre* réalisé par Stéphane Manchematin et Serge Steyer.

En somme, bien que le second s'adresse moins (et ce, de manière subjective suite à notre visionnage) à des personnes néophytes sur la question de l'art en général, celui-ci présente tout de même un intérêt certain pour notre patrimoine culturel car il dévoile avec finesse ce que cache notre belle région : de la créativité brute, un univers particulier, des artistes incroyables. Par opposition, le premier documentaire que nous avons regardé aborde quant à lui un pan de notre histoire plus parlant pour le grand public (et déjà présent physiquement au sein des collections de la BMC Stanislas), ce qui nous permettait au préalable de constater la pertinence du choix des bibliothécaires jusqu'à aujourd'hui à propos du fonds lorrain.



De même, la recherche approfondie des thématiques abordées de façon générale par les films documentaire sur la Lorraine nous a permis d'établir ce camembert de segmentation et d'en établir sommairement les contours : on constate rapidement que la question historique et patrimoniale est largement prépondérante. Néanmoins, celle-ci est suivie de près par une formulation qui se veut globalisante, voire générale, nommée « Travail & Social » : en effet, la Lorraine est une région fortement marquée par l'activité industrielle et minière, c'est l'une des spécificités de son évolution économique ces dernières décennies. Il n'est donc pas étonnant que cette thématique soit l'une des principales que nous ayons prise en compte lors de l'élaboration de notre liste de documentaires (cf. annexes).

Notre sélection de documentaires s'est tout d'abord basée sur un premier état de fait, c'est-à-dire sur ceux déjà présents physiquement — et donc jugés pertinents par les bibliothécaires, au sein des locaux de la bibliothèque. Ensuite, nous nous sommes attachés à la capacité de ceux que nous ajoutions à pouvoir toucher le plus largement possible les publics qu'ils soient coutumiers ou non de l'établissement, et donc s'ils pouvaient être destinés au grand public.

Parallèlement, nous avons déniché des documentaires plus pertinents pour un public de chercheurs — la bibliothèque étant extrêmement fréquentée par les étudiants, et enfin, nous nous sommes intéressés aux films traitant d'un territoire précis au sein de la Lorraine, à savoir la Moselle, la Meuse, la Meurthe-et-Moselle et les Vosges, afin que chaque département soit représenté — quelque soit la thématique abordée — au sein du fonds lorrain dématérialisé.

#### II / Le choix de la dématérialisation

Pour la constitution d'une collection de films documentaires venant agrandir le fonds lorrain, la stratégie apparaissant la plus pertinente consiste à choisir une plateforme de streaming pouvant les accueillir. Le supplément de travail que représente l'équipement d'un support matériel et sa communication au public depuis les magasins semble en effet être trop important compte tenu des effectifs de la bibliothèque qui se consacrent à la gestion du fonds lorrain, à savoir deux personnes. De plus, acquérir des DVDs aurait supposé de disposer d'un espace suffisant pour les entreposer, ce qui n'est pas le cas de la bibliothèque Stanislas. La question de l'obsolescence rapide des supports numériques, notamment du DVD qui est un support fragile et qui pourrait être amené à évoluer, a également contribué à la décision de s'orienter vers une solution dématérialisée.

D'autre part, mettre en place une plateforme de vidéo à la demande permet une actualisation plus importante de la collection, et évite les soucis liés au taux de rotation car les documentaires peuvent être consultés par plusieurs usagers en même temps. Ce système permettant aux usagers d'avoirs accès aux documents depuis leur domicile, il est avantageux pour les personnes à mobilité réduite ou résidant loin de la bibliothèque. Enfin, la bibliothèque Stanislas étant une bibliothèque patrimoniale, elle donne parfois l'image d'un lieu ancien réservé aux spécialistes, loin des usages et besoins du grand public. Mettre en place un système de vidéo à la demande permettra, en complément du projet *Limédia Galeries* de donner l'image d'une bibliothèque tournée vers la modernité et la médiation des savoirs, qui sait s'adapter aux évolutions de la société et de la technologie. Pour ces raisons, un nombre croissant de bibliothèques se tournent aujourd'hui vers la vidéo à la demande.

Alors que ce système semble devenir une norme dans l'accès à la culture et aux loisirs, avec des systèmes payants, il est important pour les bibliothèques de se positionner sur cette scène en tant qu'acteurs de la mise à disposition d'une offre variée, réfléchie et gratuite. Toutefois, divers obstacles viennent freiner la généralisation de la vidéo à la demande en bibliothèque. Il s'agit d'abord d'obstacles financiers, la mise en place d'une plateforme de VàD supposant un investissement financier important. Il faut ensuite prendre en compte les complications juridiques et techniques propres au système de la VàD. La vidéo à la demande est un service dit non linéaire, c'est-à-dire que le moment et le contenu du visionnage (à partir d'un catalogue) sont choisis par l'utilisateur. Les services de VàD sont soumis à une réglementation propre aux services de médias audiovisuels à la demande (SMAD).

Au regard de la loi du 15 novembre 2013 relative à l'indépendance de l'audiovisuel public, tout éditeur ou distributeur de SMAD, sur télévision ou ordinateur, doit impérativement être déclaré auprès du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) et déclarer une personne comme responsable du service. Les distributeurs de SMAD doivent également fournir au CSA une déclaration préalable de leur offre. De plus, les fournisseurs de VàD craignent que les bibliothèques mettent en place une concurrence déloyale car gratuite. Pour que ce modèle reste rentable pour les plateformes de VàD, de nombreux systèmes sont mis en place : dispositifs de DRM, systèmes de jetons... Ces dispositifs compliquent l'usage de la VàD aussi bien pour les bibliothécaires que pour les usagers.

Devoir créer un compte sur la plateforme de VàD de la médiathèque, comprendre les modalités de consultation des documents peut-être un facteur décourageant, limitant les possibilités offertes par un tel système en terme d'accès à la documentation et de médiation. La présence de la VàD en bibliothèque étant encore récente, les modèles proposés par les prestataires restent perfectibles. On constate parfois un manque d'interopérabilité des plateformes avec les SIGB et une absence de compatibilité avec certains systèmes d'exploitation informatique comme Linux, ce qui est un inconvénient certain pour les usagers. D'autre part, la nouveauté de ce système peut provoquer des résistances dans l'équipe du personnel des bibliothèques, certains pouvant remettre en cause la rentabilité du modèle et exprimer des craintes quant à sa gestion et à sa pérennité sur le long terme.

L'écueil majeur que rencontrent les bibliothèques quand au positionnement vis-à-vis de la VàD est de devenir le simple relais gratuit d'une offre commerciale existante. Afin de se distinguer des offres disponibles sur le marché classique et d'apporter une plus-value à cet accès dématérialisé, les bibliothèques doivent opérer un choix réfléchi dans les films mis à disposition et éditorialiser leur plateforme de VàD, opérant ainsi une nouvelle forme de médiation. Loin d'être une coupure avec la réalité locale dans laquelle s'inscrit la bibliothèque, l'aspect dématérialisé de la VàD ne doit pas masquer l'importance de l'ancrage des bibliothèques sur leur territoire physique. La plateforme choisie et son contenu doivent être adapté aux besoins des usagers desservis localement. D'autre part, les partenariats avec les autres bibliothèques et institutions culturelles locales sont un outil précieux pour l'alimentation comme la valorisation d'une plateforme de VàD.

Suite à une étude comparative des différentes offres de vidéo à la demande adaptées aux bibliothèques (que vous trouverez à la page suivante), l'offre d'Adavision / Médialib semble la plus adaptée à un enrichissement du fonds lorrain avec ce type de services. En regard de l'offre que nous aimerions proposer au sein de la bibliothèque Stanislas, le projet mené par la bibliothèque municipale de Grenoble en s'appuyant sur la plateforme de vidéo à la demande Médialib est particulièrement inspirant. En effet, cette bibliothèque donne accès en illimité à une série de films intitulée : « Vu(es) d'ici ».

Il s'agit de films de réalisateurs locaux ou de films mis à disposition par des institutions culturelles grenobloises, dont les droits ont été directement négociés avec les ayant droits. Cet ancrage local fait la spécificité et le succès de leur offre de vidéo à la demande, qui se distingue ainsi d'une offre se calquant simplement sur les modèles de VàD classiques dont la seule caractéristique serait la gratuité. L'offre de VàD d'Adavision laisse en effet aux bibliothèques la possibilité d'agréger des contenus extérieurs et d'ajouter des contenus propres au catalogue existant, condition indispensable pour proposer une offre centrée sur le patrimoine local. De plus, sa souplesse permet une éditorialisation poussée de la plateforme de la bibliothèque, permettant aux bibliothécaires de mettre en avant un thème précis et de s'inscrire ainsi dans la médiation.

Le modèle économique de Médialib a la particularité de permettre aux bibliothèques d'acquérir les fichiers numériques de son choix pour une durée de 2 à 5 ans. Ainsi, pas de risque de voir une partie de l'offre disparaître du jour au lendemain, le modèle se rapproche donc de la gestion des documents physiques. Enfin, les usagers peuvent consulter les films mis à disposition de manière illimitée, ce qui n'est pas le cas des autres offres de VàD en médiathèque. La bibliothèque doit fixer un quota d'heures de visionnage global pour des raisons légales, qui peut être très élevé et ne limite donc pas dans les faits les usagers dans leur consultation de vidéos à la demande.

En ce qui concerne le catalogage, il est nécessaire de mettre à jour le catalogue de la bibliothèque au fur et à mesure des suppressions opérées sur la plateforme de VàD. il. A Montpellier par exemple, les notices ont été moissonnées, et l'usager peut consulter, directement depuis l'OPAC, un extrait vidéo ou la bande-annonce.

## <u>Tableau comparatif de trois offres de vidéo à la demande adaptées aux bibliothèques</u>

	Adavision / Médialib	Médiathèque numérique (ArteVOD + Universciné)	cvs
paiement forfaitaire			Х
paiement à l'acte		Х	Х
Fichiers numériques acquis pour 2 à 5 ans, visionnage illimité	Х		
possibilité de téléchargement chronodégradable	NR	х	Х
possibilité d'afficher les films de la plateforme dans le catalogue	Х	х	Х
droits de diffusion compris dans l'offre	Х	NR	X
solution "clés en main"	X	X	Х
possibilité d'éditorialisation	Х	Х	Х
possibilité d'agréger des contenus extérieurs	Х		Х
possibilité d'agréger des contenus propres	X		X
possibilité de travail collaboratif entre les bibliothèques	NR	NR	Х
compatibilité avec les terminaux mobiles (tablettes et smartphones)	X	Х	Х

### III / La question de la pérennité du fonds dématérialisé

La bibliothèque Stanislas étant une bibliothèque de conservation, la question de la pérennité d'un fonds dématérialisé s'est posée. Le dépôt légal des images animées existe depuis 1975 en France. Il concerne d'abord les productions cinématographiques, puis certaines émissions télévisées dès 1992. Il est géré par le CNC pour les vidéos diffusées en salles, par l'Ina pour les vidéos diffusées à la télévision et par la BnF s'il est édité. Certains films sont numérisés, d'autres sont seulement conservés sur support photochimique. La plateforme de VàD proposée par Adavision en collaboration avec Médialib a pour particularité de permettre de mettre sur la plateforme des contenus extérieurs à l'offre du fournisseur, y compris des vidéos produites par la médiathèque. Un tel système permet à des documents tels que des entretiens avec des artistes locaux produits par la médiathèque d'être mieux diffusés et sauvegardés.

En mettant en place un partenariat avec la BnF, ces contenus recueillis puis diffusés par les bibliothèques de la Ville de Nancy pourraient faire l'objet d'un archivage pérenne. La BnF a une mission de dépôt légal audiovisuel pour les documents édités, or un documentaire produit par une bibliothèque et mis en ligne sur une plateforme de VàD et accompagné de métadonnées peut être considéré comme édité. Dès lors, il est envisageable de demander à la BnF d'abriter sur ses serveurs dédiés de tels contenus, qui n'étaient jusque là pas archivés de manière durable. À l'instar du dépôt légal imprimeur, la bibliothèque Stanislas aurait alors un rôle de collecte et de signalement des documentaires locaux et productions vidéos des institutions culturelles locales n'ayant pas encore fait l'objet d'une édition commerciale afin que ceux-ci soient correctement recensés et fassent l'objet d'un archivage pérenne.

#### IV / Tentative de budgétisation

Tableau récapitulatif des coûts de l'installation de l'offre Adavision/Médialib sur un an en choisissant l'offre "Basic"

	Coût à l'unité (€)	Total HT annuel (€)	Total TTC annuel (€)
Frais d'installation technique	800	800	960
Player exportable (par an)	180	180	216
Coût mensuel	195	2 340	2 808
bande passante annuelle supplémentaire	200	200	240
Somme annuelle			4 224

Le coût de la mise en place d'une plateforme de VàD en bibliothèque dépend du prestataire choisi. Certains mettent en place une tarification sous forme de jetons où chaque consultation d'un document consomme des jetons, se rapprochant du paiement à l'unité. D'autres préfèrent une tarification forfaitaire en fonction du nombre d'abonnés. En ce qui concerne le prestataire choisi, le coût dépend au-delà des charges fixes du nombre de documentaire acquis, pour une durée de 2 à 5 ans.

En choisissant la plateforme Adavision/Médialib, avec l'offre "basic", les coûts d'installation et de fonctionnement de la plateforme de VàD pour un an seraient de 4 224 euros toutes taxes comprises. Cette offre permet de disposer d'un espace de stockage de 600 GB et d'une bande passante de 7200 GB, ce qui semble être raisonnable pour le lancement de la plateforme. Dans le cas où la plateforme rencontrerait un succès très important, il est tout à fait envisageable de souscrire à une offre encore plus performante permettant un stockage plus important et la conservation de la fluidité de la consultation des vidéos.

Les frais de mise en service n'étant facturés que la première année, le coût de la plateforme serait moins élevé dans les années suivantes. A cette somme il faut rajouter le coût d'acquisition des films documentaires, qui est d'environ 45 euros par unité. Pour la mise en service de la plateforme de VàD, nous avons fait le choix de faire l'acquisition de 44 documentaires. Au coût de la mise en place de la plateforme de VàD pour un an, il faut donc ajouter environ 1 980 euros pour l'acquisitions de films, qui seront la propriété de la bibliothèque pour plusieurs années.

Le nombre d'usagers ne semble pas influer sur le coût d'acquisition des films documentaires. Une fois ces documents acquis, les droits de visionnages sont illimités pendant 2 à 5 ans suivant la durée d'acquisition choisie. La plaquette de la plateforme ne précise pas si la durée d'acquisition choisie a une influence sur le prix d'achat d'un film, nous avons donc fait le choix d'établir un budget générique à partir des informations disponibles. L'estimation totale de la mise en service de la plateforme et de son entretien sur un an, associée à l'acquisition d'un corpus de films documentaires se chiffrerait donc à 6 204 euros toutes taxes comprises.

Pour accompagner financièrement la mise en place d'un dispositif de VàD au sein de la bibliothèque Stanislas, plusieurs subventions sont disponibles. Il serait possible de s'adresser à la région pour obtenir des subventions, d'autant plus que le projet mis en place vise à valoriser le patrimoine local. Pour obtenir une aide, il faut envoyer un dossier au conseiller livre et lecture de la DRAC. L'aide pourrait alors prendre la forme d'un contrat territoire-lecture.

Une aide financière sous la forme du concours particulier de la dotation générale de décentralisation pourrait également être sollicitée. En effet, le projet de mise en place d'un fonds vidéo dématérialisé pourrait être éligible au titre de la mise en réseau et équipement informatique d'un équipement culturel.

## DEUXIÈME PARTIE

La mise en place d'une plateforme de VàD, en permettant l'accès direct et dématérialisé de l'usager aux films documentaires entraîne une désintermédiation : ce terme est ici employé selon l'acception de Bertrand Calenge. D'après ce professionnel des bibliothèques, la désintermédiation désigne l'accès immédiat de tout un chacun à une masse d'informations sans précédent. En effet, la dématérialisation des ressources permet d'accéder au savoir sans l'intermédiaire d'une institution, ici la bibliothèque, et de son personnel. La bibliothèque perd de ce fait son pouvoir de prescription et semble privée de son rôle de sélection, de conseil et d'expertise vis-à-vis des documents et de l'information puisque les usagers y accèdent par un autre biais. Alors que certains voient dans ce phénomène l'annonce de l'obsolescence des bibliothèques, Bertrand Calenge affirme l'importance d'une médiation renouvelée des bibliothèques à destination des usagers.

Dans le cas présent, la mise en place d'une plateforme de VàD opère une désintermédiation car l'usager peut accéder à un vaste choix de films sans se rendre physiquement à la bibliothèque. L'usager a donc moins d'opportunités d'échanger avec les bibliothécaires pour avoir d'éventuels conseils de visionnage, et la bibliothèque pourrait être considérée comme le simple fournisseur d'une offre dont l'usager dispose ensuite en totale autonomie. Pourtant, le rôle du bibliothécaire vis-à-vis de la plateforme de VàD proposée reste important, tant pour permettre un usage optimal de cette ressource nouvelle à travers une communication et un accompagnement adaptés qu'en lui apportant une valeur ajoutée notamment au travers d'animations.

Pour ce faire, la communication autour de cette nouvelle plateforme de streaming des films documentaires lorrains se doit d'être cohérente, sous peine de brouillage pour les usagers, elle doit en somme être modulable en fonction des publics visés : néophytes, jeunes, adhérents, scolaires, adultes, enseignants, séjourneurs, étudiants... par le biais de nombreux outils, traditionnels ou non, comme des journaux, des extraits via le catalogue, ou encore des flyers. Au même titre, la réflexion portée autour de la politique d'animations pourra être réinventée, prenant en compte également les attentes des usagers, et ce par le biais de partenariats enrichissants avec les institutions culturelles de la ville. Il sera donc fait état pour cette seconde partie des différents axes de communication envisageables pour ce projet, ainsi que des différents types d'animations possibles à travers quelques exemples ciblés, qu'elles soient envisagées ou non en partenariat.

#### I / La Communication

#### A) La communication interne

Avant même d'entamer toute communication à destination du public il faut, en amont, diffuser une communication en interne. Cette communication interne a pour but d'informer les agents des bibliothèques ainsi que la tutelle, qui doit donner son accord préalable, de la mise en place du service VàD pour les films documentaires du fonds lorrain de la bibliothèque Stanislas.

Un e-mail annonçant la mise en place de ce nouveau service et regroupant les modalités de fonctionnement de l'offre VàD doit être envoyé à tous les agents de bibliothèque du réseau de la Ville de Nancy afin qu'ils en prennent connaissance. D'autre part, un communiqué sous forme d'article sera mis en ligne sur le blog des personnels des bibliothèques de la Ville de Nancy. Il est important de former en priorité le personnel des bibliothèques Stanislas et de la Manufacture à l'utilisation du service VàD puisque cette offre se fera en partenariat entre ces deux bibliothèques. Le but de la formation des agents des bibliothèques est de connaître et de s'approprier l'offre VàD afin de mieux en saisir le fonctionnement et les objectifs.

Les informations et modalités de fonctionnement du service de VàD seront affichées sur le site internet <u>www.reseau-colibris.fr</u> des bibliothèques et médiathèques de l'agglomération nancéienne dans les rubriques dédiées aux services numériques et au fonds lorrain de la bibliothèque Stanislas, ainsi que sur le site web de la ville de Nancy.

#### B) La communication externe

Dans le cadre de la communication externe à destination du grand public, il est important de communiquer sur tous types de supports en tenant compte des différents publics intéressés. La communication papier devra comporter des affiches placardées aux entrées des bibliothèques de Nancy, des flyers marque-pages et prospectus disponibles à l'accueil des bibliothèques. Le nouveau service de streaming des films documentaires lorrains peut également être promu dans la presse papier.

L'offre VàD étant un service numérique, une communication par différents outils numériques est particulièrement pertinente pour promouvoir au mieux ce service. Une annonce sur plusieurs réseaux sociaux tels que les pages Facebook « *Médiathèque Manufacture* », « *Bibliothèques de Nancy* », « *Bibliothèque municipale de Nancy* » (qui est la page Facebook de la bibliothèque Stanislas) et « Ville de Nancy » — ainsi que sur les pages twitter @VilledeNancy et @bmnpatrimoine (la page Twitter du service patrimoine de la Bibliothèque Stanislas) permettrait d'attirer l'attention du public et de le rediriger vers les bibliothèques pour plus d'informations.

Les informations sur le fonctionnement de l'offre VàD ainsi que l'accès à la plateforme de streaming seront éditorialisés sur le réseau Co-Libris. La mise en place de l'offre VàD fera également l'objet d'une newsletter envoyée aux abonnés du réseau des bibliothèques de Nancy. Un tutoriel vidéo en ligne sera également mis à disposition des usagers sur la page web - services numériques - du site ainsi que sur la chaîne Youtube « *Bibliothèques de Nancy* » : ce nouveau service de VàD sera valorisé par le biais d'un affichage sur la table numérique à l'entrée de la bibliothèque de la Manufacture qui est classée BNR (Bibliothèque Numérique de Référence).

Il est important de permettre une consultation sur place pour donner à voir cette offre documentaire et pouvoir expliquer son fonctionnement en direct. Pour ce faire, les agents de la bibliothèque doivent s'être suffisamment approprié ce service pour répondre aux différentes questions que les usagers pourraient se poser.

Deux postes avec accès à la plateforme de streaming et munis de casques seront disponibles pour les usagers dans la salle patrimoniale de la bibliothèque Stanislas. En complément de cela, la mise en place de documents de communication expliquant comment accéder à la VàD tels qu'une notice d'utilisation à l'attention du public peut être un moyen efficace de rendre autonome les usagers dans l'utilisation de ce service.

#### II / Les Animations

#### A) Les animations en direction des scolaires dans le cadre de l'EAC

Les bibliothèques de lecture publique constituent un réseau de diffusion culturelle très dense sur l'ensemble du territoire. Leurs liens avec le réseau scolaire et l'institution éducative sont indiscutables, ne serait-ce que par le fait que la lecture fait partie des apprentissages fondamentaux avant même d'être un outil d'accès à la connaissance ou à une forme d'expression artistique.

De plus, la réforme des programmes scolaires engendre désormais de nouvelles sollicitations auprès des bibliothèques, par le biais d'ateliers périscolaires tournés vers le numérique pour une réduction des inégalités sociales, ou encore vers le patrimoine pour une meilleure connaissance des richesses de notre territoire.

Il serait par conséquent intéressant de faire découvrir aux élèves des institutions éducatives de Nancy et ses alentours, au-delà de l'Histoire enseignée en classe, les origines et les richesses de la Lorraine à travers les films documentaires lorrains proposées.

Un atelier périscolaire en direction de la jeunesse dans le cadre de l'EAC - l'Éducation Artistique et Culturelle, par le biais de la nouvelle plateforme de la BMC pourrait par conséquent s'articuler ainsi : faire découvrir ce qu'est un film documentaire par rapport à un film de fiction auprès de la jeunesse, et promouvoir plus particulièrement ceux ayant pour contexte notre région.

- En premier lieu, il s'agirait d'instaurer une sorte de court "débat" d'ouverture sur "qu'est-ce qu'un film documentaire ?" que les élèves auraient déjà préparé au préalable avec leur enseignant afin de dynamiser l'échange entre eux et le ou les professionnels des bibliothèques les recevant. Ce dialogue pourrait se dérouler au sein de l'une des salles de réunion de la BMC munies d'un vidéoprojecteur. En effet, après une brève définition de ce genre cinématographique, il serait attrayant de développer ce propos à l'aide d'extraits de documentaires présélectionnés afin qu'ils en découvrent les différents aspects (interviews, reconstitutions, images d'archives).
- Suite à cela, les élèves pourraient être répartis en plusieurs groupes afin qu'ils réfléchissent à des thématiques autour de la Lorraine. La salle, en plus d'un vidéoprojecteur, devra donc être munie aussi d'ordinateurs pour qu'ils puissent effectuer leurs recherches, avec en priorité un accès direct à la nouvelle plateforme de streaming. Grâce à ces outils, ils pourraient ainsi réaliser un brainstorming en s'inspirant de ce qu'ils voient, cela leur ferait découvrir petit à petit les thématiques liées à notre territoire, et potentiellement susciter leur intérêt pour tel ou tel aspect en particulier de la Lorraine.

• Pour terminer, il serait intéressant d'offrir une vision plus géographique de la nouvelle plateforme de VàD à travers une carte interactive de la Lorraine. Ce procédé a en outre déjà été utilisé par la BMC pour promouvoir la sélection thématique des 100 romans lorrains. Le réutiliser dans le cadre de cet atelier permettrait aux élèves de visualiser davantage les richesses existantes au sein de notre région (ils pourraient naviguer sur cette carte selon leur ville d'origine). Enfin, lors du départ, ils décideraient avec leur enseignant d'un documentaire à visionner en classe par le biais d'une sélection qu'aurait préparé les bibliothécaires avec ce qui se trouve physiquement dans les locaux de la BMC.

D'autres types d'ateliers périscolaires pourront être mis en place par la suite, notamment en partenariat avec l'IECA. En effet, certains étudiants pourraient exposer leur projet d'études auprès des plus jeunes et ainsi leur donner envie d'entreprendre ce genre de formations. Il y a en tous les cas de multiples façons d'intéresser les plus jeunes publics à découvrir cet environnement, et la nouvelle plateforme de streaming de la BMC en est un bon exemple.

### B) Les projections grand public

Voici une proposition de projection autour du documentaire *Demoiselle de verre* de Patrice Forget et Jean-Claude Perron. Il présente Emile Gallé, figure emblématique de l'Ecole de Nancy. Ce documentaire a été choisi car il s'insère dans un ensemble avec trois autres productions de l'école de Nancy, permettant une continuité d'animation sur ce thème en projetant lors d'une animation suivante un autre film de ce cycle. Sa durée de 26 minutes semble idéale pour éviter que les spectateurs ne trouvent le temps long, et laisser la place au dialogue avec le public. Des films plus longs pourront être proposés par la suite si le public y est réceptif.

#### Objectif

La projection de ce film documentaire va permettre de faire connaître l'offre de VàD de la bibliothèque Stanislas et valoriser son fond de livres d'art particulièrement riche par la même occasion. C'est aussi une occasion de faire vivre le patrimoine local en donnant au mouvement Ecole de Nancy et à son musée plus de visibilité. Une telle animation permet enfin d'attirer des publics nouveaux à la bibliothèque, mais aussi au musée de l'Ecole de Nancy.

#### Communication

Des affiches signalant l'événement doivent être installées dans la bibliothèques et dans les locaux des autres équipements socio-culturels de Nancy, ainsi que sur les panneaux de la ville si cela est possible. La projection figurera également sur un des flyers récapitulant les animations culturelles à venir au sein de la bibliothèque Stanislas. Enfin, l'annonce de la projection sera faite par l'envoi de mail aux inscrits des bibliothèques du réseau Co-libris, ainsi que sur le site de la Bibliothèque Stanislas et les pages Facebook de la bibliothèque et de la ville. Pour une première animation de ce genre, il serait intéressant de susciter la curiosité des abonnés, en indiquant sur les documents de communication qu'il se prépare "Une rencontre avec Emile Gallé", en spécifiant qu'il s'agit d'une projection mais sans donner plus de précisions sur le film choisi. Une charte graphique avec un jeu d'ombres chinoises sur un fond coloré serait particulièrement adapté, en référence à la projection, avec quelques éléments caractéristiques de l'art d'Emile Gallé comme les libellules et les vases.

#### Installation

La projection doit offrir la meilleure qualité de visionnage possible au public, afin qu'il puisse apprécier au mieux le film proposé et qu'il ait envie de revenir par la suite. Pour cela, la pièce doit être plongée dans l'obscurité. Il convient également d'acquérir en plus de l'indispensable vidéoprojecteur des enceintes de bonne qualité.

#### Accueil du public

Pour que le public, notamment de non-habitués à la bibliothèque Stanislas se repère facilement, il est important de prévoir une bonne signalétique jusqu'à la salle où se déroule la projection. Un personnel de la bibliothèque sera posté à l'entrée de la BMC pour orienter les usagers et leur souhaiter la bienvenue.

#### Déroulement

L'animation débutera par brève présentation préparée et présentée par le personnel de la bibliothèque et l'intervenant, présentant le film documentaire Demoiselle de Verre ainsi que son réalisateur, ici le musée de l'Ecole de Nancy. Une présentation d'Emile Gallé sera également nécessaire. On pourra également indiquer l'intérêt de ce document pour le thème choisi, ici *Art et nature en Lorraine*. On lancera ensuite la projection. A l'issue de la projection, la salle sera éclairée progressivement. On proposera tout d'abord aux spectateurs de faire quelques retours sur leur réception du film, leurs questions où certains points qui ont piqué leur curiosité.

Les bibliothécaires présents ainsi qu'un intervenant du musée de l'école de Nancy pourront alors rebondir sur ces remarques afin d'instaurer un dialogue et d'apporter des compléments au film qui vient d'être visionné, en évoquant par exemple la place du mouvement Ecole de Nancy dans l'architecture nancéienne ou sur le plan artistique national, en le rattachant à l'art nouveau. Une présentation de quelques beaux livres issus des collections de la bibliothèques dédiés à l'Ecole de Nancy pourra être réalisée par les bibliothécaires, y compris des livres appartenant aux collections patrimoniales, afin de faire connaître à un public plus large l'existence de ces collections et leurs modalités de consultation. A l'issue de la séance, des *flyers* sur la VàD expliquant la démarche de consultation de ces films documentaires pour les abonnés seront distribués.

#### Analyse

Suite à cette première projection, un bilan pourra être dressé par l'équipe de la bibliothèque. Il prendra en compte le nombre de participants présents lors de l'animation, leur participation plus ou moins marquée au débat et leurs éventuelles remarques.

Sur le long terme, si des projections sont mises en place de manière régulière, il serait intéressant de savoir si elles ont permis un plus grand nombre d'inscriptions à la bibliothèque, mais aussi une utilisation croissante de la plateforme de VàD. Cette évaluation pourra se faire par le biais de statistiques, mais aussi de petites enquêtes, en proposant par exemple sur la plateforme de VàD un QCM demandant à l'usager comment il a eu connaissance de ce service.

Enfin, il est important de prendre en compte le ressenti des bibliothécaires ayant participé à l'animation. Tous ces éléments permettront d'effectuer des ajustements pour que ces projections se déroulent le mieux possible et soient enrichissantes pour le public et valorisantes pour l'établissement en termes de fréquentation et de visibilité.

Des projections très variées peuvent par conséquent être envisagées afin de toucher des publics différents, comme un ciné-débat avec un documentaire sur la flore locale - avec un enseignant chercheur de la faculté de sciences, ou encore un documentaire sur l'histoire de l'immigration en Lorraine avec un enseignant chercheur en SHS. De plus, des animations ponctuelles dans le cadre du mois du film documentaire en novembre prochain pour les 20 ans de cette manifestation pourraient être également un excellent moyen de mettre davantage en avant la nouvelle plateforme de VàD de la BMC.

En outre, tous ces vecteurs seraient un canal non négligeable pour la BMC de s'affirmer fortement comme un acteur de la vie culturelle de Nancy et ses alentours, pour tous les types de public que comporte cette agglomération, et ce au-delà du monde du livre.

## Bibliographie

### Ouvrages et revues

ABF. (2017). Du cinéma en bibliothèque. Collection Médiathèmes. Paris

- Girieud S. La VàD en France, entre renouveau et hétérogénéité structurelle. p.30-38.
- De Lépinay Jean-Yves.. Les offres et les enjeux de la VàD en bibliothèque. p.101-109.

ABF. Desrichard, Yves.(2010). <u>L'audiovisuel en bibliothèque</u>. Bulletin des bibliothèques de France (BBF). n° 4, p.96-96. Disponible en ligne : <u>http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0096-003</u>

Blangonnet, Catherine. (2005). *Le cinéma documentaire dans les bibliothèques publiques*. Bulletin des bibliothèques de France (BBF).n°1, p.64-72. Disponible en ligne : <a href="http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-01-0064-001">http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-01-0064-001</a>

Calenge, Bertrand.(2015). <u>Les bibliothèques et la médiation des connaissances</u>. Bibliothèques. Paris: Ed. du cercle de la librairie.

Desrichard, Yves, (2004). *Cinéma en bibliothèque*. Collection Bibliothèques. Paris: Éd. du Cercle de la librairie.

Leon y Barella, Alice. (janvier 2013). *La vidéo à la demande en bibliothèque : bilan et perspectives*. Mémoire d'Étude. ENSSIB.

Mercier, Silvère. (1 janvier 2008). <u>La Médiathèque dématérialisée</u>. Bulletin des bibliothèques de France (BBF). n°4. p.88-89. Disponible en ligne : <a href="http://bbf.enssib.fr/consulter/b">http://bbf.enssib.fr/consulter/b</a> b f - 2 0 0 8 - 0 4 - 0 0 8 8 - 0 1 5 ? <a href="fbclid=lwAR2xyq1HJ\_87SjFmcQ8Aur3VW9jUAUyrMBB6mr4MUezsnnXuWNqbCuc5IPQhttp://bbf.enssib.fr/consulter/bbf.enssib.fr

## Sitographie

https://www.nancy.fr/tous-nos-annuaires/annuaire-nancy-pratique-922/bibliotheque-stanislas-53.html?cHash=a8a57f6fdcb264c9fa595a9d1aeaa6a5

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bibliothèque municipale de Nancy

https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/bibliotheques-municipales-classees-bmc

http://www.cndp.fr/crdp-clermont/upload/\_25\_1\_2012-11-16\_16-31-21\_.pdf

## **Annexe**

#### Liste non - exhaustive de documentaires sur la Lorraine

NB: La liste a été réduite pour des raisons financières et afin qu'elle soit cohérente avec les choix que nous avons effectué ainsi que les thèmes et les critères que nous avons sélectionné.

BUBEL Stéphane, GRAFF Emmanuel, L'héritage de l'Homme de fer

CAËL Régis, 500 milliards d'images

CAËL Régis, De bonnes mines, l'épopée des mineurs de charbon en lorraine

CAËL Régis, Histoires de fonds

CAËL Régis, Devoir de Mémoire

CAËL Régis, LATOUCHE Régis, Mémoires de Lorraine : 1918 - 1968

CAËL Régis, RIES Alain, Passeurs d'histoires

CAILLAT François, La quatrième génération

CAILLAT François, Bienvenue à Bataville

CHILOWICZ François, Chronique de la forêt des Vosges

CHRETIEN Alain, Au balcon du monde

CHRETIEN Alain, Foot et Pasta Shoot

DROLC Nicolas, Sur les toits

ENTENICH Yves, J'aime pas l'école

FARGIER Jean-Paul, TRUTI Xavier, Meisenthal, l'épreuve du verre

FORGET Patrice, PERRON Jean-Claude, Art nouveau: l'Ecole de Nancy

FRITSCH Damien, Emile Gallé: la nature dans l'art

GALLO Jean-Pierre, Les cavaliers de Lunéville

GINTZBURGER Anne, VRIGNON Franck, La promesse de Florange : le défi européen d'Edouard

GIORGETTI Alain, Ce qui nous reste

GRÜN Marc, Pompey Vivra

GRÜN Marc, Daewoo Création

GRÜN Marc, Petite-Rosselle for ever

HUNZINGER Chloé, Sortie d'usine

LATOUCHE Régis, Escale à Bure : table - ronde autour du projet de stockage

LATOUCHE Régis, VIRY-BABEL Roger, Français pour 42 sous

LESPINASSE Philippe, L'incroyable histoire du paquebot de François Zanella

MARINO Jean-Luc, Chevaux de Lorraine

MARINO Jean-Luc, De Meinsberg à Malbrouck : d'un château à l'autre

MARINO Jean-Luc, POINSIGNON Nicolas, Mai 68 : étrange mécanique

MATHIEU Jean-Baptiste, Longwy: l'éclat des émaux

MONNIER Anne-Cécile, Les annexes hydrauliques de la Moselle

POIRIER Alban, SERRES Jean, Lorraine coeur d'acier, une radio dans la ville

POIRSON Jean-Claude, Arcelormittal, à la vie ou à la mort

REMY Christophe, Nancy-Metz, je t'aime moi non plus

REMY Christophe, Polonia, des polonais en Lorraine

RIES Alain, Tous n'ont pas dit oui

SAUDER Régis, Retour à Forbach

SCHAFF Gabrielle, On remuait les lèvres mais on ne disait rien

SCHLICK Alain, Chronique Iorraine

TARGE André, Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine

THOMINE Philippe, Tout est relatif, monsieur Poincaré!

THOMINE Philippe, Fait comme des rats?

TOUCHARD Frédéric, Crise chronique